

Des élèves de l'Académie disent non au harcèlement

2 500 élèves de 79 écoles, 47 collèges, 11 lycées plus la MJC de Saint-André-sur-Orne ont participé à la 7^e édition du concours national « Non au harcèlement ». Les établissements étaient invités à créer des affiches ou vidéos pour promouvoir de bons comportements face au harcèlement.

La rectrice d'académie, Christine Gavini-Chevet, a remis les prix hier. Neuf établissements ont été mis à l'honneur. Un coup de cœur a été attribué à l'école de Neuilly-sur-Eure (Orne). Les enfants ont raconté l'histoire « **d'un garçon qui se faisait harceler : il ne mangeait plus, restait dans son coin et ne voulait plus aller à l'école. C'est l'ensemble des signaux qui interpellent** », raconte Clémence. « **La vidéo permet de reconnaître les signaux faibles** », complète Loane. Tous ces supports sont mis en ligne sur le site de l'académie et peuvent être utilisés par d'autres établissements, élèves, enseignants mais aussi parents d'élèves.



Les élèves de l'École de Neuilly-sur-Eure ont obtenu le prix « coup de cœur » du jury pour leur vidéo « Petite chouette ». Ils ont reçu un chèque de 1 000 € pour promouvoir la prévention du harcèlement. Ouest-France

